

Sujet: [INTERNET] enquête publique CENTRALE BIOGAZ DE LA RIBIERE

De : v.dereudre@numericable.com

Date : Wed, 26 Sep 2018 21:32:12 +0200 (CEST)

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

A l'attention du Président de la commission d'enquête

Copie: M. LOMBERTIE, Maire de Limoges

M. VANDENBROUCKE, Président de Limoges Métropole

M. ROUSSET, Président du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

M. DE RUGY, Ministre de l'Ecologie

M. MACRON, Président de la République Française

Objet: NON à une usine de méthanisation au centre ville de Limoges

Monsieur le Préfet,

Nous avons eu la désagréable surprise d'apprendre par voie de presse le projet de construction d'une usine de méthanisation à Limoges.

Comme de nombreuses personnes, nous sommes riverains (environ 300 mètres) de la zone envisagée pour l'implantation de cette usine, et comme vous l'imaginez nous sommes foncièrement contre ce projet en pleine zone urbaine.

- Nous subissons déjà aujourd'hui les désagréments de l'abattoir municipal avec ses odeurs pestilentielles récurrentes, auxquels viendraient s'ajouter une zone d'alimentation de déchets et une zone de stockage à ciel ouvert (3000m²!) de digestats issus de la méthanisation...

- sans compter les autres risques engendrés liés à la dangerosité du site, au bruit, au trafic des camions transportant les épandages, à l'hygiène douteuse, etc

Ce projet est-il réellement sérieux? Nous habitons une région (le Limousin) avec l'une des plus faibles densités de population en France, et le seul endroit retenu se trouve en plein Limoges?

D'autant que le site sera aux 3/4 destiné à desservir en épandages des communes de l'Indre...permettez-nous de douter du simple bon sens de cette implantation, sans parler de l'aspect écologique, dont peu de nos dirigeants semblent de toute manière se soucier.

Pour terminer, vous avez sans aucun doute considéré la dévalorisation du quartier et de nos biens immobiliers qu'entraînerait cette implantation. Si par malheur celle-ci devait se confirmer (mais nous ferons tout pour l'empêcher), il sera également nécessaire de reconsidérer notre contribution au fonctionnement de la commune via nos impôts...

En résumé, vous l'aurez compris, nous sommes CONTRE ce projet.

Respectueusement,

Famille DEREUDRE

12 rue Thales
87000 Limoges